

Image not found or type unknown



Non respect des délais de livraison d un camping-car

Par **bockstal**, le **22/04/2009** à **21:11**

Bonjour,nous avons commandé un camping-car a la société loisirs labalette le 12octobre 2008,il devait nous être livré courant mars 2009 a seclin dans le nord .n ayant pas de nouvelles fin mars ,nous les avons contactés ,ils nous on reponduent qu il serait la pour le 15 avril . nous sommes le 22 avril et je n ai toujours pas de nouvelles.nous avons essayé de les recontacter mais nous n arrivons toujours pas a savoir la date de livraison et de plus nous venons d apprendre qu il sera livré dans l oise .nous n avons plus aucune confiance en cette société et sur sa fiabilité.rnquels sont mes recours?rnest il possible que je puisse faire opposition au chèque de caution et résilier mon contrat?